

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2018

---

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN - (N° 539)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL39

présenté par  
M. Tourret, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 5, après la seconde occurrence du mot :

« aux »,

insérer les mots :

« listes de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.